

FISCALITÉ DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS RÉALISÉS EN FRANCE PAR DES NON-RÉSIDENTS

Maîtriser les obligations et les conventions fiscales bilatérales

OBJECTIFS

- Maîtriser les obligations fiscales concernant l'acquisition, la détention et la cession d'un bien acquis en France par un étranger.
- Comprendre les conventions fiscales bilatérales conclues entre la France et ses pays voisins.

PUBLIC, PRÉREQUIS & NIVEAU

Promoteurs, marchands de biens, gestionnaires de patrimoine, banques, notaires & Professionnels de l'Immobilier, avocats.

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux Comptes
- Experts-comptables & collaborateurs

Prérequis : Avoir de bonnes connaissances en ingénierie fiscale immobilière.

Niveau :

☒ Professionnel ☐ Avancé ☐ Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Expert Fiscalité des non-résidents.

Moyens pédagogiques & techniques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires. Vidéo-projection.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

INTRODUCTION

- Préambule sur la notion de non-résident
- Importance de la reconnaissance des sociétés de personnes en droit fiscal français

FISCALITÉ DE L'ACQUISITION

- Droits d'enregistrements / TVA immobilière

FISCALITÉ DE LA DÉTENTION

- Taxation des revenus immobiliers (Sociétés de capitaux et personnes physiques)
- Impôt sur la fortune / Taxe de 3%

FISCALITÉ DE LA CESSIION :

- Dispositif en droit interne (Notion de prépondérance immobilière, détermination de la plus-value, taux, représentation fiscale, cas d'exonération)
- Incidence des conventions internationales

ASSUJETTISSEMENT AUX PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX DES REVENUS ET PROFITS IMMOBILIERS

FISCALITÉ DES DONATIONS ET SUCCESSIONS

- Principe de territorialité
- Fiscalité des biens ou valeurs placés dans un trust étranger au regard des droits de mutation à titre gratuit
- Incidences des conventions internationales
- Danger du rappel fiscal lors d'un retour ou d'une installation en France

LOI APPLICABLE AUX SUCCESSIONS INTERNATIONALES

- Règles de rattachement applicables en France et difficultés pratiques pour l'investissement immobilier du non-résident

CONVENTIONS INTERNATIONALES (ANALYSE PRATIQUE DES ARTICLES CONCERNÉS)

- Conventions fiscales avec la Suisse et l'Italie.

TARIFS PAR PERSONNE



**2 JOURS
14 HEURES**



Société	1300 € HT
Cabinet d'expertise-comptable	975 € HT
Formation intra (France entière)	Sur devis à partir de 1900 € HT

Scannez pour choisir votre session de formation

